Sous l’autorité du chef d’équipe Propreté, vous assurez les missions suivantes :

Missions du poste

Entretenir la voirie publique :

- Nettoyer manuellement et mécaniquement les places, trottoirs, caniveaux et espaces verts
- Déneiger et épandre le sable et le sel en période hivernale

Enlever et faucher les mauvaises herbes :

- Désherber (technique manuelle, thermique et/ou chimique) les trottoirs
- Débroussailler les talus et abords de voies divers

Veiller à l’application des règles et obligations de sécurité :

- Respecter les consignes de sécurité individuelles et collectives (port des EPI)
- Mettre en place la signalisation de chantier mobile
- Préparer, charger et entretenir le matériel

Effectuer des interventions de manutention occasionnelle en soutien à l’équipe des fêtes et cérémonies

Profil recherché

- Permis B souhaité
- Bonnes connaissances des rues de la commune
- Sens des priorités
- Rapidité et qualité d’exécution
- Sens du travail en équipe, rigueur et discrétion

Liens utiles
Postuler en ligne
/mon-quotidien/emploi/postuler-en-ligne
Infos pratiques

- Poste ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels (CDD)
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle
- 39h/semaine (25 congés + 22 RTT)
- Adhésion au CNAS (Comité National d’Action Sociale)

- Participation au remboursement des frais de transport (75 % des transports en commun, indemnité vélo)
- Participation à la garantie du maintien de salaire